

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 14 décembre 1995

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

**Le Président:** Le leader du Parti réformiste à la Chambre m'a prévenu qu'il allait soulever un rappel au Règlement. J'ai l'intention de l'entendre.

Étant donné qu'il s'agit d'un rappel au Règlement très important, je ne voudrais pas que le député soit interrompu. C'est pourquoi j'ai décidé que nous allions d'abord expédier les affaires courantes, après quoi je vais passer directement au rappel au Règlement.

Il s'agit aujourd'hui du dernier jour de séance. J'ai cru bon que nous pourrions régler les affaires courantes pour pouvoir ensuite écouter le député exposer sans interruption son rappel au Règlement et les réflexions que d'autres députés voudront faire à ce sujet. Voilà comment j'entends procéder.

---

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

#### RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

**M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à cinq pétitions.

\* \* \*

[Français]

#### LES TRANSPORTS

**L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, le Canada doit avoir un réseau national de transport moderne, intégré et abordable, un réseau qui insiste sur la sécurité et la fiabilité, un réseau qui est efficace et un réseau qui appuie des compagnies fortes et viables dans tous les modes de transport.

Le gouvernement a travaillé pour offrir aux Canadiens et Canadiennes le réseau de transport dont ils et elles ont besoin pour compétitionner au XXI<sup>e</sup> siècle.

Nous avons réalisé des progrès formidables dans le secteur aérien, basé sur notre engagement à en faire bénéficier le public voyageur. La querelle qui opposait les principaux transporteurs aériens a été réglée. De nouveaux règlements assureront que

l'industrie des systèmes de réservation informatisés soit plus orientée vers le consommateur et de nouveaux tests d'aptitude financière pour les nouveaux transporteurs assureront que les passagers ne soient pas abandonnés par des compagnies qui ne peuvent pas livrer la marchandise.

Notre gouvernement a présenté une politique nationale des aéroports qui donne aux collectivités locales un plus grand mot à dire sur les opérations aéroportuaires.

• (1005)

Nous avons conclu une entente de principe avec NavCanada, une société à but non lucratif, pour commercialiser le système de navigation aérienne du Canada. Le transfert du système aura pour résultat le versement de 1,5 milliard de dollars au Trésor fédéral et l'élimination d'une subvention de 200 millions de dollars par année.

Nous avons dévoilé une politique sur le transport aérien international qui établit des critères clairs pour des désignations de seconds transporteurs sur les routes aériennes internationales, une politique qui permettra de s'assurer que les transporteurs canadiens utilisent les routes qui leur sont allouées. Nous avons signé une entente «Cieux ouverts» avec les États-Unis, qu'on attendait depuis longtemps. Grâce à cette entente, 75 nouveaux services ont déjà été lancés, 20 autres en sont au stade de la planification.

Nous avons pris des mesures pour moderniser le secteur ferroviaire au Canada. La privatisation du Canadien National a vu la plus importante et la plus réussie des offres publiques initiales d'actions de l'histoire du Canada. Nous avons déposé au Parlement la Loi sur les transports au Canada, une législation qui permettra aux compagnies de transport canadiennes de transporter personnes et biens de façon sécuritaire, efficace et abordable et qui favorisera l'essor de l'industrie des chemins de fer sur courtes distances.

Le gouvernement s'est éloigné des subventions massives dans le secteur des transports. Plus de 700 millions de dollars en paiements de subventions en vertu de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et du Programme d'aide au transport des marchandises dans la région atlantique ont été entièrement éliminés.

[Traduction]

Aujourd'hui, je suis fier de présenter au nom du gouvernement la stratégie d'ensemble en matière de transport au Canada, la nouvelle politique maritime nationale. Les services de transport maritime au Canada doivent devenir plus attentifs aux besoins des utilisateurs. Ils doivent devenir plus efficaces et moins lourds, financièrement, pour les contribuables canadiens.

Le gouvernement entend s'assurer que le Canada ait un réseau de transport maritime moderne, efficace et sécuritaire pour le